

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE Pour l'occupation du domaine public portuaire

Objet :

Le Grand Port Maritime de la Martinique met à disposition des hangars et terre-pleins sur la zone de l'Hydrobase et appelle les entreprises intéressées à candidater.

Le présent avis est publié conformément à l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Caractéristiques principales de l'occupation :

Désignation occupation	Référence Tarif	Date de disponibilité	Durée AOT
1 Hangar (H1) 399 m2 + 193 m2 de TP associé	1120 2130	01/05/2026	2 à 4 ans
1 Hangar (H4) 643 m2 (tarif 1120) + Etage bureaux 90,3 m2 + 69,85 m2 + 106 m2 de TP associé + 1 492 m2 TP complémentaire	1120 1220 1230 2130	18/03/2026	2 à 4 ans

- Localisation sur la zone de l'HYDROBASE ;
- Les occupants de ces espaces doivent se conformer aux modalités d'accès au terminal de l'Hydrobase ;
- Redevance domaniale correspondant au tarif 1120, 1220, 1230, 2130 du barème des services commerciaux (<https://www.martinique.port.fr/tarifs-portuaires.aspx>);
- Occupation temporaire, précaire et révocable en application du code général de la propriété des personnes publiques.

Critères d'attribution :

Secteur commercial : Logistique >
import-export marchandise Inter-îles 60%
(Martinique-Guadeloupe- autres)

Activité : Transport de marchandises 40%

Modalités de réponse :

Toute candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service des Affaires Juridiques et institutionnelles : saji@martinique.port.fr.

Documents à transmettre :

- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé ;
- Les références professionnelles ;
- Les attestations d'assurance ;
- L'extrait RNE.

Date limite de réception des candidatures : 28 novembre 2025 à 12h.